

La loi et l'Évangile

SABBAT APRÈS-MIDI

Étude de la semaine : Ps 19.8, 9; Ex 23.1-9; 1 Jn 5.3; Rm 3. 19,20 & 20.11, 12; Dt 5.15.

Versets à mémoriser : « *A ceci nous savons que nous le connaissons: nous gardons ses commandements. Celui qui dit "Je le connais" et qui ne garde pas ses commandements est un menteur, et la vérité n'est pas en lui.* » (1 Jn 2.3, 4)

Pensée centrale : *C'est la loi morale de Dieu, prise dans sa totalité, qui révèle notre péché et donc notre besoin d'un Sauveur. La loi et l'Évangile sont donc indissociables.*

La loi et le caractère de Dieu sont les principales questions en jeu dans le grand conflit cosmique. Quand ce dernier aura pris fin, la loi et le caractère de Dieu seront justifiés devant tout l'univers. En attendant, le conflit fait rage et les êtres humains se retrouvent dans un camp ou dans l'autre, leur choix décidant du maître qu'ils vont suivre. Selon les termes de Bob Dylan, « *On est forcément au service de quelqu'un, [Eh bien, ce sera le diable ou le Seigneur] Mais on est forcément au service de quelqu'un.* » Ceux qui décident de servir le Seigneur le font par amour et parce qu'ils lui sont reconnaissants de ce que le Christ a fait pour eux. Ayant été ensevelis avec le Christ dans la mort par le baptême, ils savent que le péché a été vaincu, si bien qu'ils n'ont plus à servir leur ancien maître et qu'ils ont la liberté d'obéir à Dieu et à sa loi.

Dans la leçon de cette semaine, nous examinerons la nature la loi, ses objectifs et son lien avec la bonne nouvelle de la grâce salvatrice de Dieu. En effet, quand elle est correctement comprise, la loi divine révèle ce que la grâce nous offre en Christ.

* *Étudiez la leçon de cette semaine pour le sabbat 8 décembre.*

Les lois et réglementations divines

Le mot torah est un terme hébreu couramment utilisé dans l’Ancien Testament et souvent traduit par loi. Dans le Nouveau Testament, il est traduit par le terme grec *nomos* (loi). Torah signifie « directive, doctrine, enseignement » [—Jacob NEWMAN, Gabriel SWAN, Le judaïsme de A à Z, éd. Dora, 2000, « TORA », p. 345, NDT]. Puisque la Bible parle des interventions de Dieu auprès des hommes, la loi désigne généralement l’ensemble des instructions qu’il a données à son peuple. Comme Dieu est bon et juste, qu’il guide et instruit son peuple dans la bonté et la justice, on peut à juste titre supposer que sa loi révèle sa bonté et sa justice — ou bien, comme nous aimons le dire, qu’elle est le reflet du caractère divin.

Que nous apprennent les textes suivants sur la loi et donc sur Dieu? Ps 19.7, 8; Rm 7.12; Ps 119.151,152, 172.

C’est par l’intermédiaire de la Bible que Dieu s’est explicitement révélé à l’humanité. En lisant les textes sacrés, on tombe sur une grande abondance de données qui sont avant tout des directives ou des instructions concernant de nombreux aspects de la vie humaine: moralité, santé, sexualité, régime alimentaire, travail, etc. Certains de ses enseignements ont clairement une dimension universelle d’autres semblent plus limités dans le temps ou quand à leur portée. Mais parce que ce sont des instructions d’origine divine (torah), la plus grande prudence s’impose quand on veut mettre au point des principes permettant de déterminer lesquels sont universels et lesquels sont limités dans le temps. Les adventistes du septième jour et de nombreuses autres communautés chrétiennes font généralement la distinction entre les lois « cérémonielles » (qui enseignent le plan du salut à l’aide de symboles et de pratiques rituelles), les lois civiles (qui déterminent la vie sociale de l’ancienne nation israélite) et les lois morales (qui donnent à l’humanité le modèle de conduite conçu par Dieu).

Le livre du Lévitique contient une abondance de lois cérémonielles, notamment concernant les services du sanctuaire et son rituel. C’est dans Ex 23.1-9, par exemple, que l’on prend connaissance des lois civiles et des principes de justice qui les sous-tendent. Il y a ensuite les lois morales — les dix commandements — que la plupart des chrétiens (du moins en théorie) estiment être destinées à l’humanité entière.

Lisez Ex 23.1-9 Quels principes éthiques universels peut-on retirer de ces directives communiquées spécialement à l’ancien Israël?

LUNDI 3 décembre

La loi morale aujourd'hui

La plupart des chrétiens affirment que les dix commandements sont l'expression du code moral universel de Dieu. On retrouve cette façon de voir aux États-Unis, par exemple, lors de conflits portés en justice : des chrétiens ont cherché à obtenir que les dix commandements soient affichés dans des lieux publics, notamment dans les établissements scolaires du secondaire. Il y a des années, en Alabama, un juge s'est opposé aux ordres de la cour suprême en refusant d'enlever un monument dédié aux dix commandements dans une salle du tribunal. Dans l'esprit de nombreuses personnes, les dix commandements, loin d'être obsolètes, gardent leur valeur de norme morale divine.

Et cela, à juste titre. Pour commencer, si le Décalogue (ou dix commandements) a été confié au Sinaï, le livre de la Genèse suggère que la plupart des commandements étaient déjà connus auparavant.

Les textes suivants nous aident-ils à comprendre que la loi existait avant les événements du mont Sinaï? Expliquez. Gn 35.1-4 ; 2.3 ; 4.8-11 ; 39.7-9 ; 44.8 ; 12.18.

Du seul point de vue de la logique, Il n'est guère envisageable que les dix commandements n'aient été qu'une institution juive, destinée uniquement à un peuple particulier en un temps et des lieux particuliers. Des actes qui relèvent de la moralité tels que le vol, le meurtre, l'adultère et l'idolâtrie ne sont-ils pas universellement réprochés, indépendamment de la culture ? De même, quand la Bible précise clairement que c'est la loi qui révèle le péché (Rm 7.7), l'idée que celle-ci puisse être abrogée ou remplacée est, pour le chrétien qui place sa foi dans les textes sacrés, parfaitement incohérente.

Comment le texte de Jc 2.11 nous aide-t-il à comprendre le caractère éternel de la loi de Dieu?

Dans 1 Jn 5.3, l'obéissance aux commandements divins exprime notre amour pour lui. Qu'est-ce que cela signifie et pourquoi en est-il ainsi?

MARDI 4 décembre

La loi et L'Évangile

Si de nombreux croyants admettent que les dix commandements sont toujours d'actualité, leur rôle dans le plan du salut est parfois perçu de manière confuse. Si l'on n'est pas sauvé en observant la loi, à quoi sert-elle ?

Les textes suivants nous servent-ils à saisir le rôle joué par la loi dans la vie des croyants sauvés par grâce? Expliquez.

Rm 3.19, 20

Ps 119.5, 6

Rm 7.7

La loi na jamais été destinée à être un instrument de salut. Grâce aux incitations de l'Esprit, la loi crée chez le pécheur le besoin de la grâce (ou Évangile) du Christ. La loi indique ce qui est juste, bon et vrai. Ceux qui ne parviennent pas à vivre selon cette norme (c'est-à-dire, nous tous) prennent conscience de leur besoin de salut. La loi nous révèle combien nous avons besoin de l'Évangile et de la grâce — grâce accordée par Jésus. Loin d'être un moyen de salut, la loi, même dans l'Ancien Testament, existe pour nous révéler notre besoin d'être sauvés.

« Demander si la loi conduit au salut revient à poser la mauvaise question si l'on s'en réfère aux Écritures, à l'Ancien comme au Nouveau Testament! Aucun des deux n'affirme, n'implique, ni même suggère que ce soit le cas [...]

Il est également erroné de prétendre que l'auteur de l'épître aux Hébreux (10.1-4) a apporté des corrections à la loi, comme s'il avait enseigné que le "sang de taureaux et de boucs" Ôtait "les péchés" [...] Les sacrifices étaient les images, les types et les modèles du sacrifice unique et parfait à venir. » — Walter C. KAISER, Five Views on Law and Gospel, Zondervan, Mich., 1993, p. 394, 395.

Observez autour de vous ce à quoi a conduit la transgression de la loi de Dieu chez les êtres humains. Quel en a été l'impact sur votre propre vie ? Que vous apprend votre réponse sur la pertinence toujours actuelle de la loi ?

Le sabbat et la loi

Comme nous l'avons vu hier, de nombreux chrétiens croient toujours en l'actualité de la loi divine. Et certes, dans la mesure où l'on accepte l'existence du péché, il est difficile de faire autrement.

Pourtant, comme nous le savons bien, la question de l'obéissance du chrétien à la loi devient soudain très obscure quand il s'agit du quatrième commandement, notamment le septième jour lui-même. Ironie des choses, le juge de l'Alabama qui s'était attiré des ennuis, pour s'être obstiné à garder dans la salle du tribunal le monument des dix commandements, les transgressait en réalité parce qu'il n'observait pas le commandement biblique du repos du septième jour, aussi strict qu'il fût dans son respect du dimanche. Si l'on prend la Bible au pied de la lettre, d'après Jacques : « **Quiconque observe toute la loi, mais pèche contre un seul commandement, devient coupable envers tous** » (Jc 2.10, Segond révisée à la Colombe,), le juge se rendait coupable de transgression envers tous les préceptes de la loi qu'il souhaitait tant voir trôner au tribunal !

Le commandement du sabbat est expliqué dans Ex 20.9, 10. Le texte prend soin de préciser quand a lieu le sabbat (le septième jour) et comment il doit être observé (cessation du travail par tous ceux résidant sous le même toit) afin d'en respecter le caractère saint. « *Le sabbat n'est pas décrit comme un jour de récupération destiné à ceux qui sont trop faibles pour travailler jour après jour sans prendre de repos. Il est plutôt décrit comme un jour où tout s'arrête pour le bien de tous, où l'attention est redirigée vers la sainteté (comportements découlant du fait d'appartenir à Dieu — sens même de la sainteté) afin que l'on puisse profiter des bénédictions divines du sabbat et de son potentiel.* » — Douglas K. STUART, *The New American Commentary*, Evodus, Broadman & Holman Publishers, 2006, vol. 2, p. 460.

Le potentiel spirituel du sabbat est lié à ce qu'il symbolise. Qu'indiquent les textes suivants sur la signification spirituelle du jour du repos? Votre propre vécu ce jour-là vous aide-t-il à mieux apprécier l'enseignement de ces textes ? Ex 20.11; Dt 5.15; Ex 31.13; Ex 20.20; He 4.3-9.

Le sabbat et l'Évangile

Dans la question finale de la leçon d'hier, nous avons cité à la fois Ex 20.11, 12 et Dt 5. 15. Ces textes montrent que le sabbat dirige l'attention sur les deux points suivants la création et la rédemption, deux concepts puissamment liés dans la Bible. Dieu n'est pas seulement le Créateur, il est aussi le Rédempteur; or, ces deux importantes vérités spirituelles nous sont rappelées chaque semaine, tous les septièmes jours, tandis que nous observons le repos du sabbat « *selon le commandement* » (Lc 23.56), à la façon de ces femmes qui « *étaient venues de Galilée avec lui [Jésus]* » (Lc 23.55).

Lisez Co1 1.14-16; Jn 1.1-14. **Comment ces textes font-ils le lien entre Jésus créateur et rédempteur?**

« *La loi divine étant aussi sacrée que Dieu lui-même, seul un Être qui était son égal pouvait en expier la transgression. Nul autre que le Christ n'avait le pouvoir de racheter l'homme déchu de la malédiction de la loi et de recréer l'harmonie entre le ciel et lui.* » — Ellen WHITE, *God's Amazing Grace*, p. 42. Seul Jésus, parce qu'il est le Créateur, parce qu'il est l'égal de Dieu, parce que « *rien de ce qui existe n'a été fait sans lui* » (Jn 1.3, BFC) pouvait racheter l'humanité déçue.

En dirigeant notre attention vers le Christ en tant que Créateur et Rédempteur, le sabbat symbolise puissamment l'Évangile de la grâce. En fait, le repos du sabbat montre bien que nous ne sommes pas sauvés par les œuvres de la loi, mais grâce à ce que le Christ a accompli pour nous. Ainsi, le repos du sabbat devient le symbole du repos en Jésus. *Voir He 4. 3-9.*

Le salut est aussi une restauration, une re-création, processus qui non seulement commence au moment où l'on accepte Jésus (voir 2 Co 5.17; Ga 6.15), mais qui culminera également lorsque les cieux et la terre seront recréés (voir Es 65.17; Ap 21.5). Ces versets nous font une démonstration évidente du lien entre la création et la rédemption. Or, le sabbat, l'un des dix commandements, représente ces deux vérités primordiales.

C'est une chose de dire que l'on observe le sabbat, ou même qu'on se repose ce jour-là. Les scribes et les pharisiens le faisaient. C'en est une autre de faire l'expérience de la plénitude et de la richesse du sabbat. Que dire de la façon dont vous observez le sabbat? Comment parvenir à profiter davantage des bénédictions spirituelles et physiques prodiguées par Dieu ce jour-là?

VENDREDI, 7 décembre

Pour aller plus loin : Lire Ellen WHITE, La tragédie des siècles, « La loi de Dieu est immuable », p. 469-487 si vous connaissez l'anglais, du même auteur, A Solemn Appeal, p. 140-146.

« Dieu veut que nous comprenions qu'il a des droits sur notre être tout entier, corps, âme et esprit, et sur tout ce que nous possédons. Nous lui appartenons parce qu'il nous a créés et rachetés. En tant que Créateur, il demande que nous le servions; en tant que Rédempteur qui nous a aimés, il sollicite notre amour [...] Notre corps, notre âme, notre vie lui appartiennent, non seulement parce qu'il nous en a fait don, mais parce que, chaque jour, il nous fait part de ses biens et nous donne la force d'exercer nos facultés. » — Ellen WHITE, Puissance de la grâce, « 25 août », p. 246.

Le Seigneur dit **"Si tu cesses de fouler aux pieds le jour du sabbat, en t'occupant de tes affaires en ce jour qui m'est consacré; si tu appelles le sabbat ton jour de délices et si tu considères comme vénérable ce qui est consacré à l'Éternel [...] alors tu trouveras tes délices en l'Éternel."** (Esaïe 58.13, 14) Le sabbat sera un sujet de délices pour tous ceux qui le reçoivent comme un signe du pouvoir créateur et rédempteur du Christ. Voyant le Christ dans cette institution, ils font de lui leurs délices. Le sabbat leur fait voir dans les œuvres de la création une preuve de son infinie puissance rédemptrice. Tout en évoquant le souvenir d'un heureux paradis perdu, il fait penser au paradis retrouvé par le moyen du Sauveur. Ainsi tout ce qui est dans la nature répète son invitation **"Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos."** (Mt 11.28) » — Ellen WHITE, Jésus-Christ, « Le sabbat » p.276, 277.

A méditer

- On lit ceci dans Jr 31.33: « **Mais voici l'alliance que je conclurai avec la maison d'Israël, après ces jours-là — déclaration du SEIGNEUR Je mettrai ma loi au-dedans d'eux, je l'écrirai sur leur cœur ; je serai leur Dieu, et eux, ils seront mon peuple.** » Certains utilisent ce texte pour montrer que la loi (en fait, le sabbat du septième jour) a été abrogée sous la nouvelle alliance. Pourquoi est-ce là un raisonnement erroné? En quoi ce texte renforce-t-il en réalité la position des adventistes du septième jour concernant la loi, y compris le sabbat?
- Pourquoi devons-nous prêter attention, nous qui croyons que la loi, y compris le sabbat, doit être observée, à ne pas tomber dans le piège du légalisme? Discutez en classe de ce qu'est le légalisme et des façons de l'éviter.
- Réfléchissez au rôle de la loi dans le grand conflit cosmique. Pourquoi Satan, en attaquant celle-ci, s'en est-il plus particulièrement pris au sabbat? Pourquoi était-ce là de sa part une idée « brillante » ?